

# LE TRAITÉ "SUPER MAASTRICHT" NE DOIT PAS ÊTRE RATIFIÉ

Le nouveau traité européen signé le 2 mars dernier par les chefs d'Etat veut imposer un « Super Maastricht ».

Plus de 20 000 travailleurs et jeunes de toutes tendances disent, en signant l'appel national du POI : « Impossible que ce traité soit ratifié. »

Pourquoi ?

Parce que si ce traité était ratifié, la politique de tout gouvernement, quel qu'il soit, serait cadrée par les exigences de ce traité.

Par exemple, celui-ci prévoit la réduction des déficits budgétaires à 0,5 % du PIB. Pour atteindre cet objectif, il faudrait sortir 80 milliards des caisses de l'Etat, chaque année, pour les donner aux spéculateurs ! C'est 1,4 fois le budget de l'Education nationale ou l'équivalent des dépenses de santé d'une année !

La campagne de l'élection présidentielle voit les candidats s'engager sur une série de propositions. Mais si le traité était ratifié, la politique de tout gouvernement serait fixée de fait par l'Union européenne et ses représentants.

Quel que soit le point de vue que l'on puisse avoir sur les élections, il n'y a qu'une question qui vaille : le traité ne doit pas être ratifié.

Dans ces conditions, tous les candidats se réclamant de la démocratie et du mouvement ouvrier ne devraient-ils pas alerter et alerter encore sur les menaces que contient ce traité ?

Plus de 20 000 travailleurs, jeunes, militants de toutes tendances, en signant l'appel du POI, disent :

## UNITÉ SANS CONDITION NI PRÉALABLE POUR BLOQUER LE TRAITÉ !

Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle et des élections législatives :

# LE TRAITÉ DE BRUXELLES NE DOIT PAS ÊTRE RATIFIÉ !

**La France du non n'a pas dit son dernier mot ! Signez l'appel, faites-le signer !**

**Demandez le numéro spécial d'Informations ouvrières analysant ce traité (0,50 euro).**

**Lisez cette semaine dans Informations ouvrières : « Troisième semaine de grève des éboueurs du Grand Lyon ; les éboueurs du Grand Lyon, les marins de la SNCM ne veulent pas qu'on leur applique "la règle d'or". »**

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant  Je souhaite adhérer

Je souhaite être informé de la date et du lieu de la prochaine assemblée-débat organisée par le POI

Nom, prénom : ..... Adresse : .....

..... Code postal : ..... E-mail : .....

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris